

Rapport sur l'épreuve d'entretien du second concours informatique ENS de Paris-Saclay

Session 2017

L'objectif de cette épreuve est de jauger les capacités des candidat-e-s à présenter un sujet, d'évaluer leurs motivations pour une carrière de recherche, enfin de vérifier la cohérence entre leurs projets et le cursus proposé par l'ENS de Paris-Saclay en informatique. Les candidat-e-s se sont dans l'ensemble très bien tiré-e-s de cet exercice un peu inhabituel dans leur cursus.

Déroulement de l'épreuve. Chaque candidat-e reçoit un texte de cinq à dix pages de vulgarisation scientifique et dispose de 30 minutes de préparation, pendant lesquelles il ou elle lit l'article et prépare un court exposé.

Le candidat ou la candidate est ensuite reçu individuellement par le jury pendant 30 minutes, pour un entretien qui se déroule en quatre étapes.

1. Le candidat ou la candidate présente le texte qui lui a été proposé pendant environ 5 minutes, éventuellement en s'aidant de ses notes.
2. L'entretien se poursuit avec une séance de questions du jury, permettant de préciser certains points du texte, d'évaluer sa forme et/ou son contenu, de prolonger la réflexion à des sujets connexes. Les articles proposés cette année portaient sur des questions de pédagogie et les candidats se sont souvent appuyés sur leur expérience d'enseignement, par exemple quand ils ont travaillé comme répétiteur auprès d'un élève plus jeune.
3. Le candidat ou la candidate décrit ensuite pendant 5 à 10 minutes son parcours de formation, ses expériences éventuelles de recherche (TIPE, stages, etc.), et les motivations qui l'ont conduit-e à poser sa candidature

au concours. Il ou elle présente également son projet de carrière scientifique pour les prochaines années, en expliquant les apports réciproques de ce projet et du cursus proposé par le département informatique de l'ENS de Paris-Saclay.

4. La dernière partie de l'entretien est une discussion libre au cours de laquelle le candidat ou la candidate peut donner des précisions sur tout point qui lui paraîtrait pertinent.

Pour rappel, le concours ne s'adresse pas *a priori* à des candidat-e-s déjà titulaires d'un master d'informatique. Il est possible de postuler à deux niveaux :

- en étant titulaire d'un L3, auquel cas le parcours comporte trois années incluant deux années de master et une année complémentaire,
- en étant titulaire d'un M1, auquel cas le parcours comporte le M2 et une année complémentaire.

Après accord du département informatique, les élèves recrutés suivent le *Master Parisien de Recherche en Informatique*¹ co-habilité par l'ENS de Paris-Saclay, l'ENS de Paris, l'École Polytechnique et l'Université Paris Diderot (Paris 7).

Ce concours s'inscrit dans la vocation des ENS à irriguer l'ensemble du territoire national, en offrant un statut d'élève-fonctionnaire stagiaire avec des conditions de travail privilégiées. L'année de master 2 est donc utilisée pour déterminer avec chaque élève le type de doctorat le mieux adapté à son projet, doctorat qui peut être effectué dans tout laboratoire français de recherche en informatique.

Ainsi, la motivation pour ce cursus orienté sur la recherche est un élément déterminant pour réussir cette épreuve d'entretien.

Quelques textes proposés en 2017 :

- Jean-Philippe Lachaux, *Apprendre à se concentrer*, Cerveau & Psycho n°75, p. 37–46, mars 2015.
- Diane Galbaud, *Comment apprendre en groupe ?*, Sciences Humaines, n°282, p. 34–37, juin 2016.

1. <https://wikimpri.dptinfo.ens-cachan.fr/>